

EXAMEN D'APTITUDE A LA PROFESSION CDJ

Livret d'information **Examineurs**

1. Textes de référence

Conditions d'organisation et les modalités des épreuves

Pour les épreuves destinées aux **commissaires de justice stagiaires** ayant suivi la formation professionnelle initiale des commissaires de justice prévue à l'article 1er d'une durée de deux ans.

[Arrêté du 19 octobre 2020](#) fixant le programme, les conditions d'organisation et les modalités de l'examen d'aptitude à la profession de commissaire de justice

Pour les épreuves destinées aux **opérateurs de ventes volontaires (OVV)** de meubles aux enchères publiques conformément à [l'article 3 du Décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019](#)

[Arrêté du 19 octobre 2020 fixant le programme et les modalités de l'examen d'aptitude à la profession de commissaire de justice pour les opérateurs de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques](#)

Programmes

Pour les candidats ayant suivi la formation professionnelle initiale des commissaires de justice prévue à l'article 1er d'une durée de deux ans et les candidats au perfectionnement en Art : [voir annexe 1](#)

Pour les candidats OVV souhaitant être nommé commissaires de justice : [Voir annexe 2](#)

Contenus de formation

Ils sont actualisés par session et accessibles sur la page INCJ dédiée aux épreuves : [Cliquer ICI](#)

2. Comprendre l'examen d'aptitude et ses épreuves

⇒ Consulter la page du site INCJ.FR : [Page Examen d'aptitude](#)

- Règlement intérieur de l'examen
- Présentation par les membres du jury 2025
- Aide à la préparation
- Annales
- Témoignages (Retours et conseils des candidats & jurys)
- Etc.

Les examinateurs mobilisés pour chaque session auront accès à un espace dédié leur permettant de consulter les informations nécessaires à l'exercice de leur mission.

3. Champs d'action des examinateurs spécialisés

Le passage d'épreuves orales sachant que chaque jury est composé d'au moins 2 examinateurs.

Important : Les membres du jury et examinateurs doivent démontrer une éthique irréprochable et une totale impartialité dans l'évaluation des candidats, sans conflit d'intérêts. Ils s'engageront à ne collaborer avec aucune préparation à l'examen d'aptitude.

La fonction d'examineur spécialisé à l'examen d'aptitude n'est pas incompatible avec la fonction de formateur (INCJ, université, école, ...) dès lors que la formation ne concerne pas spécifiquement la préparation à l'examen d'aptitude.

Les examinateurs sont tenus à une stricte **obligation de discrétion**.

Ils s'engagent notamment :

A ne diffuser aucune donnée interne de l'examen (sous quelque forme que ce soit) sur les réseaux, **sans avoir obtenu l'accord du service examens**.

A ne procéder à **aucune diffusion ou communication des résultats avant la publication officielle par la CNCJ**.

4. Informations en 2026

DATES DES EXAMENS de ce mandat

2026 : 02, 03, 04 juin 2026

2027 : 08, 09, 10, 11 juin 2027 (prévisions à confirmer)

2028 : Dates connues en 2027

CALENDRIER 2026 DES EXAMINATEURS SPECIALISES

Du mardi 02 au jeudi 04 juin 2026 : épreuves orales et délibération

Selon le nombre de candidats inscrits arrêté à J-30 des 1eres épreuves orales, le jury national arrêtera la liste des examinateurs sollicités pour intervenir aux épreuves. La CNCJ transmettra toutes les informations utiles aux examinateurs désignés.

PHASES CLES

Au plus tard J-30 des 1eres épreuves

Diffusion des infos et dates clés de la session en cours

Clôture des inscriptions et confirmation des candidats (Aptitude INCI/OVV/Perfectionnement/Droit local)

Contact des examinateurs sollicités sur la session en cours

Diffusion des programmes/contenus de la formation/informations pratiques sur l'espace des examinateurs

Réunion du jury national en Visio : Pour aborder les sujets, confirmer les échéances et revenir sur les consignes

Réunion des examinateurs en Visio : Le jury national présente les attentes et consignes, répond aux questions

ADRESSES

Chambre Nationale des commissaires de justice (CNCJ)

44 rue de Douai – 75005 Paris

Centre d'examen des oraux

Centre Mitwit Paris 8 Gare Saint-Lazare - 1 cours du Havre 75008 Paris

ESPACE DES EXAMINATEURS

Les examinateurs disposeront d'un accès à une page web sécurisée, dédiée exclusivement aux examinateurs CNCJ.

Les informations qui y sont diffusées ne doivent pas circuler en dehors des membres du jury. Les identifiants qui sont personnels seront transmis par le service examen.

REMUNERATION EXAMINATEURS & JURY NATIONAL

Sur sollicitation du jury national & du pôle Examen CNCJ

Sur bulletin de paie

Soumis à charges sociales (CS)

Réunion de préparation

En présentiel : 450 €

En Visio : 100 € / heure

Participation aux épreuves orales (présentiel)

- Journée : 475 € brut
- Demi - journée (< 3 heures) : 237,50 € brut

REMBOURSEMENT FRAIS

Non soumis à CS
Sur présentation de justificatifs

Déplacement (billets de train/avion ou nombre de kilomètres x 0,34 €),
Hébergement (forfait nuit), restauration et petits frais (péages, parking)

CONTACTS CNCJ

Quentin Loiseur - Directeur du pôle - q.loiseur@cncj.fr
Nelly Hua - Cheffe de projets Examens - n.hua@cncj.fr - 01 78 91 99 71